

Admission à la vérification d'appareils mesureurs de liquides

du 14 décembre 1999

En vertu de l'article 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'article 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification les modèles suivants. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: Tankanlagen Salzkotten GmbH, Salzkotten (D)

Requérant: Gilbarbo-Olymp AG, Volketswil (CH)



Ensemble de mesurage routiers avec calculateur électronique.

Type: MPD-Ecometer

3^e adjonction

Fabricant: Proces-Data A/S, Silkeborg (DK)

Requérant: Gedatec, Abtwil (CH)



Compteur de volume électromagnétique pour liquides alimentaires.

Type: PD340-PD4000

Fabricant: ALMA Ingénierie, Boissy-Sant-Léger (F)

Requérant: ALMA Ingénierie, Boissy-Sant-Léger (F)



Compteur turbine pour produits pétroliers.

Type: TURBOTRONIQUE

14 décembre 1999

Office fédéral de métrologie:

Le directeur, Schwitz